



L'UE soutient les énergies marines renouvelables



Thématique

Type d'actualité
En direct de Bruxelles

Hubert Dejean de la Batie, Vice-Président de la Région Normandie en charge de la transition énergétique, est intervenu le 20 septembre 2022 lors d'un webinaire sur le thème du soutien européen aux énergies marines renouvelables (EMR) organisé dans le cadre de la Semaine européenne des énergies durables.

Organisé par l'association OEE/Ocean Energy Europe, l'association européenne de représentation des acteurs des énergies océaniques (dont la Région Normandie est membre), ce webinaire avait pour objectif de faire un point d'étape sur la mise en œuvre de la stratégie européenne pour les **EMR***, montrer comment celle-ci contribue à atteindre les ambitions climatiques de l'UE et formuler des recommandations pour assurer que les objectifs fixés par la stratégie soient effectivement atteints.

Adoptée en novembre 2020, la **stratégie européenne pour les EMR prend acte du potentiel des EMR pour décarboner la production d'électricité européenne et ainsi atteindre les objectifs climatiques européens : réduction de 55% des émissions de GES de l'UE d'ici 2030 et neutralité climatique à l'horizon 2050. L'une des principales avancées de ce texte est de fixer des objectifs de production pour le secteur afin de débloquer les investissements et de faciliter le déploiement à grande échelle des EMR :*

- - **Eolien offshore** : porter à **au moins 60 GW la capacité installée d'éolien offshore dans l'UE d'ici 2030** puis à 300 GW d'ici 2050 (soit une multiplication par 25 de la production actuelle) ;
- - **Energies océaniques** (dont l'hydrolien) : porter à **au moins 100 MW la capacité installée d'énergies océaniques dans l'UE d'ici 2025** (contre une production actuelle de 13,5 MW) puis à 1 GW d'ici 2030 puis à 40 GW d'ici 2050.

Pour atteindre ces objectifs, la Commission européenne a identifié plusieurs mesures à mettre en place aux niveaux national et européen. Au niveau national, la Commission incite par exemple les Etats membres à mettre en

place des mesures ciblées de soutien aux technologies émergentes comme des tarifs de rachat. Au niveau européen, la Commission s'engage à mobiliser plusieurs programmes de financement européens comme Horizon Europe, le programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation 2021-2027, ou le Fonds d'innovation, qui permet de cofinancer des grands projets de démonstration de technologies innovantes dans les domaines des énergies renouvelables.

Tous les intervenants ont insisté sur l'importance de la contribution des EMR à l'objectif de production de 45% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique européen d'ici 2030 proposé en mai 2022 par le plan d'action REPowerEU, qui vise à renforcer l'indépendance énergétique de l'UE en réduisant sa dépendance aux énergies fossiles russes. Ils ont appelé la Commission européenne et les Etats à amplifier leur soutien financier et administratif au secteur tout en prenant en compte l'intérêt d'autres secteurs/usages, notamment la pêche.

Au même moment, ces messages étaient présentés directement à Virginius Sinkevicius, Commissaire européen en charge de l'environnement, de la pêche et des affaires maritimes, lors d'une rencontre avec une délégation de membres d'Ocean Energy Europe et à laquelle la Région Normandie - représentée par l'Antenne de la Région à Bruxelles - a également participé. Le Commissaire Sinkevicius a souligné l'importance de développer la production d'énergies renouvelables alors qu'il est urgent pour l'UE de renforcer son indépendance énergétique, et a indiqué qu'il s'agissait de la première étape d'une série de réunions consacrées aux EMR qui seront organisées au niveau européen au cours des prochains mois.

Pour en savoir plus :